

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 septembre 2024

L'an deux mille-vingt-quatre le onze septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lugan dûment convoqué le 4 septembre 2024, s'est réuni à la Mairie dans la salle du Conseil, sous la présidence de Franck MANI.

PRÉSENTS : ARRAZAT Marylène, BOSCUS André, DUARTE Stéphanie, FABIE Jacky, MANI Franck, MARTY Mathieu, MARTY Naomi, MIRAL Sébastien, TEULIER Evelyne, THERON Jean-Marie.

ABSENTS- EXCUSÉS : DELAGNES Patrick.

Mme Evelyne TEULIER est désignée secrétaire de séance.

Nbre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 juillet 2024

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du 31 juillet 2024.

2 – Avancement des travaux du gîte

M. le Maire informe le conseil que la réunion de chantier prévue le 11 septembre pour faire le point sur les finitions des travaux est reportée au 18 septembre..

Hors marché, des devis supplémentaires sont demandés pour :

- Aménagement pour l'accès du gîte côté portail afin d'éviter le ravinement
- Pose de luminaires à l'extérieur du gîte
- Pose stores velux
-

Ces derniers seront étudiés à la prochaine séance du conseil municipal.

3 – Gestion du gîte de caractère

M. le Maire informe le Conseil du choix de « Gîte de France » pour la gestion du gîte.

4 - Bilan de l'exposition photo

L'exposition photos de Thomas Pesquet « La terre vue de l'Espace » a remporté un vif succès. Les témoignages recueillis dans le livre d'or ainsi que les échanges avec les visiteurs ont confirmé la réussite de cette manifestation mise en place en collaboration avec la mairie de Peyrusse et le club photos de Montbazens D'click.

Des œuvres de D'click et Echiquier étaient également à découvrir dans les deux villages et lors de projections nocturnes.

La soirée du 19 juillet organisée par la mairie et l'association Les chemins d'hier e de demos pour la projection nocturne de photographies a également été une réussite.

Les membres du Conseil souhaitent poursuivre l'organisation de manifestations culturelles et touristiques pour notre village.

5 – Compte-rendu de la visite de M. le sénateur Jean-Claude ANGLARS

M. le Maire et Mme Evelyne TEULIER présentent un compte-rendu de la visite de M. le sénateur Jean-Claude ANGLARS, le 2 août 2024.

Les sujets abordés concernaient, la demande de subvention au titre du Fonds vert sans réponse à ce jour, le développement de notre territoire, et les déserts médicaux.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 septembre 2024

6 – Bilan de la rencontre avec les représentants d'Agrotourisme à la Chambre d'agriculture

M. le Maire évoque la rencontre qui a eu lieu le 8 août avec Mme Geniez et Mme Bruel, représentantes d'Agrotourisme à la Chambre d'agriculture.

Cette rencontre avait pour objet d'échanger sur l'agrotourisme, le tourisme découverte du territoire et des producteurs locaux, les conditions de mise en place de marchés de producteurs de pays.

7 – Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat du SIEDA

Monsieur le maire informe que le conseil doit se prononcer sur le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat du SIEDA pour la période 2026-2028.

Le conseil souligne que la période concernée par ce renouvellement prend effet une année d'élection municipale ce qui a pour effet d'engager le prochain conseil municipal, pour le SIEDA ce décalage de délais est nécessaire pour négocier les tarifs

Le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat du SIEDA pour la période 2026-2028 est adopté à l'unanimité des membres présents du conseil municipal.

8 – Décision modificative pour le budget Assainissement – Délibérations n°20240911-28 et 29

Vu le code des collectivités territoriales

Vu le budget assainissement prévisionnel voté le 3 avril 2024

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les dépenses et recettes nouvelles non prévues initialement dans le budget primitif.

Monsieur le maire propose les virements de crédits suivants.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 615223 : Réseaux		720.25 €		
TOTAL D 011 Charges à caractère		720.25 €		
D 706129 : Redev modernisat° réseau collect		90.00 €		
TOTAL D 70 Ventes prod fab, prest		90.00 €		
R 002 : Excédent antérieur reporté				6 810.25 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté				6 810.25 €
R 70613 : Part. assainissement			6 000.00 €	
TOTAL R 70 Ventes prod fab, prest			6 000.00 €	
Total	- €	810.25 €	6 000.00 €	6 810.25 €
Total général		810.25 €		810.25 €

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 septembre 2024

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitat°	1 385.25 €			
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles				
R 1068 Autres réserves			6 810.25 €	
TOTAL R 1068 Autres réserves			6 810.25 €	
R 10222 FCTVA				5 425.00 €
TOTAL R 10222 FCTVA				5 425.00 €
Total	1 385.25 €	- €	6 810.25 €	5 425.00 €
Total général	-	1 385.25 €	-	1 385.25 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les virements de crédits ci-dessous sur le budget assainissement.

9 – Décision modificative pour l'intégration des frais d'étude – Délibération n°20240911-30

Vu Le Code des collectivités territoriales

Vu le budget prévisionnel voté le 3 avril 2024,

Considérant que les travaux d'aménagement du gîte sont bientôt terminés,

Considérant que les travaux concernant l'installation photovoltaïque sont bientôt terminés,

Considérant que les frais d'étude doivent être intégré aux immobilisations lorsque le projet est réalisé.

M le Maire propose les virements de crédits suivants

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 231 : Immobilisations corporelles en cours		10 821.06 €		
TOTAL D 041 Opérations patrimoniales en section investissement		10 821.06 €		
R 203 : Frais d'étude			10 821.06 €	10 821.06 €
TOTAL R 041 Opérations patrimoniales en section investissement			10 821.06 €	10 821.06 €
Total	- €	10 821.06 €	10 821.06 €	21 642.12 €
Total général	-	10 821.06 €	-	10 821.06 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les virements de crédits ci-dessus sur le budget principal.

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 septembre 2024

10 – Durées d'amortissement de plusieurs immobilisations en assainissement – Délibérations n°20240911-26 et 27

M. le Maire propose de délibérer pour fixer les durées d'amortissement concernant les projets suivants :

- création du réseau d'assainissement à La Miquelie en 2022
- création du réseau d'assainissement au Mas de Salles en 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de fixer la durée d'amortissement du réseau d'assainissement à La Miquelie d'un montant de 7 699.80 € à 20 ans à compter de 2023 ;
- DECIDE de fixer la durée d'amortissement du réseau d'assainissement au Mas de Salles d'un montant de 41 613.60 € à 20 ans à compter de 2024 ;

11 – Nouveau Zonage France Ruralité Revitalisation

M. le maire, rappelle que dans le cadre du remplacement du dispositif ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) par le dispositif France Ruralités Revitalisation (FRR), le 01/07/2024, les communes qui le souhaitent peuvent délibérer jusqu'au 15 septembre pour la mise en place d'exonération de CFE ou de Taxe Foncière (sur les propriétés bâties pour les immeubles rattachés à un établissement qui bénéficie de l'exonération de CFE).

Aucune délibération n'est mise au vote.

12 – Divers

Une réunion de présentation du projet Fées de Noël est prévue le 27 septembre à 18h, avec les associations locales et Christophe Rouvière à l'initiative du projet.

Un projet d'organisation d'un exercice de sécurité est en cours de préparation pour la Commanderie

La liste des artisans a été communiquée à l'architecte pour le réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes

Les devis concernant la reliure des registres retenus par le conseil municipal sont :

Le devis de l'entreprise SEDI d'un montant total de 493.74 € pour 4 registres de délibération et d'arrêtés et de 152.98 € pour le registre d'état civil. Le Conseil autorise M. le Maire à les signer.

M. le Maire informe les élus qu'un camion de pizzas viendra tous les vendredis de 18h30 à 21h30.

Le projet de bornes Wifi Public porté par le SMICA n'a pas été retenu par le conseil municipal vu du tarif de l'abonnement annuel à 164 €/an.

M. le Maire informe les élus qu'une demande d'aide a été déposée à l'Ademe concernant l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois pour la Commanderie et les logements de la ruelle.

La séance est levée à 23h53.

La secrétaire de séance,
Evelyn TEULIER



Le Maire,
Franck MANI

